



Logements étudiants



Liste des pièces à fournir

LOGEMENT ÉTUDIANT

- ⇒ **Copie carte d'identité de l'étudiant en cours de validité** , si de nationalité hors CEE fournir le visa ou carte de séjour valide,
- ⇒ **Avis d'imposition 2015 et 2016 recto verso du demandeur si celui-ci a des revenus ou une déclaration sur l'honneur sur papier libre** : « Je soussigné(e)déclare sur l'honneur ne pas avoir de revenus 2013 et être rattaché(e) au foyer fiscal de mes parents »
- ⇒ **Copie des 3 derniers bulletins de salaire d'un des parents**
- ⇒ **Attribution de bourse si étudiant boursier** : pas besoin d'un garant physique, nous solliciterons le CILEO pour votre garantie.
- ⇒ **Convention de stage si étudiant stagiaire** : pas besoin d'un garant physique, nous solliciterons le CILEO pour votre garantie.
- ⇒ **Contrat de travail si doctorant** : pas besoin d'un garant physique, nous solliciterons le CILEO pour votre garantie.
- ⇒ **Si étudiant de nationalité étrangère et pas de garant physique en France, fournir l'éligibilité du PRES*** (Garantie locative Midi-Pyrénées)
- ⇒ **Avis d'imposition 2015 et 2016 de votre garant recto/verso** - minimum 22 000 € de revenus



N'oubliez pas de joindre tous ces documents à la demande de logement préalablement remplie.